

[Accueil](#)

Accessibilité

Accessibilité

Les sites Internet des collectivités doivent respecter le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA).

Il s'agit de documents administratifs et techniques indiquant les dispositions à suivre pour rendre les pages web des sites publics accessibles à tous.

Le RGAA est un référentiel opérationnel pour vérifier l'application des règles internationales pour l'accessibilité des contenus web, les [WCAG 2.0](#)

Les sites de la Ville de Lorient sont conçus pour respecter l'ensemble des éléments standards en vigueur et imposés par le RGAA. Cela concerne le HTML, les feuilles de style, le javascript. Les sites sont composés de blocs séparant contenants et contenus. Ils sont adaptatifs (ou "responsive") et l'organisation logique des pages demeurent quel que soit le matériel de consultation.

Accessibilité du site : les textes peuvent être agrandis grâce aux fonctionnalités de base des navigateurs : CTRL + sur PC (ou Pomme + sur Mac).

En utilisation de navigateur Google Chrome, vous avez accès à un module spécifique appelé Google Accessibility qui propose diverses fonctionnalités améliorant la lisibilité des contenus : navigation au clavier, contraste des images, gestion des couleurs, descriptions longues des contenus...

Des paramétrages plus généraux permettent une navigation simplifiée, par exemple uniquement textuelle, sans chargement des images.

Paramétrage via l'option de "paramètres avancés" (puis Confidentialité/Sécurité - paramètres du contenu - images).

Votre vigilance nous aide à progresser. N'hésitez pas à nous avertir de tout dysfonctionnement et de toute dérive en [nous contactant par mail](#).